

La situation :

- L'Etat a acheté en 2021 la reproduction en miniature (94 cm de haut), d'une statue qui trônait sur la place du parlement de Bretagne et dont l'original, beaucoup plus massif, a été fondu en 1793 pour produire des canons pour lutter contre les coalisés qui envahissaient la France.
- Cet original miniature avait été conservé jusqu'en 2021 dans une collection privée britannique et a été vendue pour 2,3 millions d'euros, est actuellement exposée au Louvre et devrait être transférée au musée des Beaux Arts de Rennes en septembre prochain.

En quoi cette situation pose vraiment problème :

- Le montant : 2,3 millions d'euros financés par le mécénat du groupe Norac, donc par nos impôts (défiscalisation à 90%)
- La symbolique :
 - o Louis XIV et la Bretagne : l'autocrate qui condamne le commerce florissant (chanvre et lin) de la Bretagne par ses guerres qui bloquent ses ports. Fin du « siècle d'or » et déclin rapide de son économie. Louis XIV, mise sous tutelle du commerce maritime breton, l'initiateur du commerce triangulaire à travers les ports de Saint Malo et Nantes,
 - o Louis XIV, l'initiateur d'une répression sanglante, développeur de l'Etat hypercentralisé et qui en 1675 réprime brutalement la révolte des bonnets rouges, qui avaient édité « le code paysan », repris à la révolution. Plusieurs milliers de morts (comme le chante Servat : chaque arbre porte un pendu). Pour punir les bretons qui se sont révoltés, il déplacera le parlement de Rennes (où une rue est rasée) vers Vannes. La Bretagne est ruinée par les effets de cette répression (taxes à verser et dédommagements, financement des troupes d'occupation, 20 000 hommes)
- Nous sortons d'une longue période de confinement et de survie du monde associatif. Accepter de verser plus de deux millions d'euros pour acheter cette statue semble totalement déplacé, alors que le monde associatif culturel a survécu et nombre d'associations culturelles ont disparu.

Loïc BREMAUD